



La lettre des PLP d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !



Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

Christian BASSET	L.P. Dassault à MERIGNAC Secrétaire Académique Elu au CTA
Abderrahim EL MOUAHID	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Elu à la CAPA des PLP
Sylvie BERGEON	LP Flora Tristan à CAMBLANES et MEYNAC Elue à la CAPA des PLP
Alain BROUSSE	SEGPA du Collège La Rocal à BON ENCONTRE Elu à la CAPA des PLP
Fouzia ZNOUBA	LP La Morlette à GENON Elue à la CAPA des PLP
Catherine AMBEAU	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Responsable Académique Jeunes Enseignants

N° 14
21 janvier 2014



Sommaire :

- 1) PFMP et Certification : des propositions en débat
- 2) La SEGPA : une structure qui réussit à mobiliser
- 3) Notation administrative
- 4) Hors Classe des PLP
- 5) C.T.A. du 16 janvier et D.G.H.

PFMP et Certification : des propositions en débat



Dans le cadre de l'aménagement de la réforme de la voie professionnelle, des discussions sont en cours avec le ministère et les représentants des personnels sur les PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) et la certification (CCF). Le ministère a présenté des hypothèses d'ajustement. Nous pensons que celles-ci devront être débattues lors de la consultation des personnels qui se déroulera à partir de fin janvier.

Le document ci-contre est en pièce jointe.

La SEGPA : une structure qui réussit à mobiliser et à donner confiance aux élèves

Un rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale le confirme.

[Lire la suite \(http://www.se-unsa.org/spip.php?article6446\)](http://www.se-unsa.org/spip.php?article6446)

Notation Administrative : c'est en cours

La campagne de notation administrative se déroule jusqu'au 3 février 2014.

Plus d'infos et grilles de référence sur le site du SE-UNSA Bordeaux : [Notation Administrative \(http://sections.se-
unsa.org/bordeaux/spip.php?article489\)](http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article489)

Calendrier :

- Date limite des demandes de révision des notes proposées par le chef d'établissement : **13 février 2014**
- Harmonisation rectorale **du 3 au 6 mars 2014**
- Date limite des demandes de contestation des notes harmonisées : **28 mars 2014**

CAPA révision des notes administratives des PLP
Jeudi 5 juin 2014

Si vous contestez votre note, n'oubliez pas de nous envoyer une double du courrier et un double de votre notation pour que nous puissions intervenir efficacement en CAPA.

Hors Classe des PLP

Vous trouverez sur le site du SE-UNSA Bordeaux toutes les infos et toutes les dates concernant l'accès à la hors classe : [Hors classe](http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article707) (<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article707>)

N'oubliez pas d'adresser au Rectorat, l'annexe qui vous permettra de bénéficier des bonifications spécifiques d'affectations dans certains établissements (ZEP ; EREA) ou de parcours professionnel particulier (reconversion, réérent handicap, section européenne avec certification complémentaire).

Nous renvoyer la fiche de suivi syndical que vous avez reçue par courrier. Elle est aussi téléchargeable sur le site du SE-UNSA Bordeaux : [fiche de suivi syndical](http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article496) (<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article496>)

C.T.A. du 16 janvier et D.G.H.

Les prévisions d'effectifs font apparaître une légère augmentation du nombre d'élèves (+274) dans les L.P. et SEP de l'académie.

24		33		40		47		64		Académie	
Prév. Eff. 2014	Ecart avec 2013	Prév. Eff. 2014	Ecart avec 2013	Prév. Eff. 2014	Ecart avec 2013	Prév. Eff. 2014	Ecart avec 2013	Prév. Eff. 2014	Ecart avec 2013	Prév. Eff. 2014	Ecart avec 2013
2 922	+52	11 486	+81	3 143	+34	2 548	+24	5 128	+83	25 227	+274

Pour l'ensemble des établissements du second degré, une dotation supplémentaire de 140 emplois (83 Heures Poste et 57 en HSA) a été octroyée à l'académie de Bordeaux.

Les DGH arrivent dans les collèges et lycées. Vous pouvez solliciter votre chef d'établissement qui peut vous la communiquer. En cas de refus, n'hésitez pas à contacter les sections départementales du SE-UNSA. Les projets de DGH vont être discutés en C.T.S.D. (Comité Technique Spécial Départemental). Puis les répartitions par disciplines des DGH définitives devront être votées par les C.A. De ces répartitions dépendent les créations et suppressions de postes.

Pour tout problème, vous devez contacter les sections départementales ou académique du SE-UNSA. Nous pouvons vous accompagner dans vos démarches éventuelles auprès des DSDEN.

Références des textes des grilles horaires :

Troisième "prépa-pro" : B.O. n°3 du 1er septembre 2011

Bac Pro : Décret n°2009-145 du 10 février 2009 (An nexes 1, 2, 3 et 4)

CAP : Arrêté du 24 avril 2002 (Annexes I, II et III)

Mentions Complémentaires : "Aéronautique" 28 h/division

"Aide à domicile" 24 h/division

les autres 20 h/division

Consultez sur le site du SE-UNSA Bordeaux, dans le cadre de la préparation de la Rentrée 2014, les [modalités de détermination des enveloppes départementales](http://sections.se-unsa.org/bordeaux/IMG/pdf/R14_modalites_de_determination_des_enveloppes_departementales.pdf).

(http://sections.se-unsa.org/bordeaux/IMG/pdf/R14_modalites_de_determination_des_enveloppes_departementales.pdf)

Toute l'équipe militante du SE-UNSA de Bordeaux
vous présente à toutes et à tous
ses meilleurs voeux pour 2014.

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

>>adhérer au SE-UNSA

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org